

Rapport du Président

Commission permanente
du jeudi 13 avril 2023

N°
N° applicatif 5650

7^{ème} Commission
Commission Réseaux et mobilités

Service instructeur
Service mobilité et planification

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AU DÉFI "J'Y VAIS" 2023

Résumé : Le présent rapport propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 000 € à l'association Vélo et Mobilité Actives Grand Est dans le cadre du partenariat du défi "J'y vais".

Cette opération sera déclinée auprès de l'ensemble des collèges alsaciens sur la période du 2 au 26 mai 2023, sachant que les agents pourront participer en juin au challenge "Au boulot à Vélo" organisé par le Cadr67.

En parallèle, la préparation du Plan Vélo de la CeA se poursuit et sera présentée courant 2023.

1 Objectifs du défi « J'y Vais »

Le défi « J'y Vais » incite le changement d'habitude de déplacement domicile-travail/établissement scolaire en privilégiant les modes alternatifs à la voiture utilisée par une seule personne (autosolisme).

Sur une période de 3 semaines, les structures participantes (entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé, commerces, établissements scolaires, ...) incitent leurs salariés ou les élèves à utiliser et tester les mobilités durables sur leur trajet quotidien.

Ce défi, auquel participe la Collectivité européenne d'Alsace depuis 2011, mobilise des territoires volontaires, initialement à l'échelle de l'Alsace, puis a connu une participation grandissante en s'élargissant à certains territoires des départements des Vosges et de la Moselle. Le défi s'est également développé avec plusieurs déclinaisons : entreprises, écoles, collèges, vélo, multimodal.

Cette action est complémentaire aux actions incitatives de la Collectivité européenne d'Alsace dans le domaine des mobilités et de la transition énergétique : aménagements cyclables, covoiturage et actions de sensibilisation.

2 Participation de la Collectivité européenne d'Alsace

En 2022, la Collectivité européenne d'Alsace a participé comme employeur avec 195 agents participants. 24 collèges alsaciens ont également participé au défi « Au collège, j'y vais autrement », ce qui représente 40% des établissements inscrits à l'échelle du Grand Est.

Au vu de ces participations, il est proposé qu'en 2023, la Collectivité européenne d'Alsace participe uniquement au défi « Au collègue, j'y vais autrement » se déroulant du 2 au 26 mai 2023.

Les agents de la Collectivité participeront au challenge « Au boulot à Vélo » se déroulant courant juin 2023.

3 Budget prévisionnel de l'action

Le budget prévisionnel global du défi 2023 est de 60 000 €. La subvention attendue de la Collectivité européenne d'Alsace est de 2 000 €.

Le projet de convention de partenariat, joint en annexe, précise les conditions de versement de la subvention à l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est, dans le cadre de l'organisation de ce défi.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la participation de la Collectivité européenne d'Alsace à l'édition 2023 du défi « Au collègue, J'y Vais autrement » sur l'ensemble du territoire alsacien ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 2 000 € à l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est, conformément au plan de financement prévu par la convention jointe en annexe au présent rapport ;
- d'autoriser le paiement de la subvention par un versement unique après signature de la convention ;
- d'approuver la convention à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est, jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Nature analytique</i>	<i>Montant</i>
<i>P077</i>	<i>O004</i>	<i>E02</i>	<i>T03</i>	<i>1579 - 65 - 65748 - 843</i>	<i>2 000 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>2 000 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.